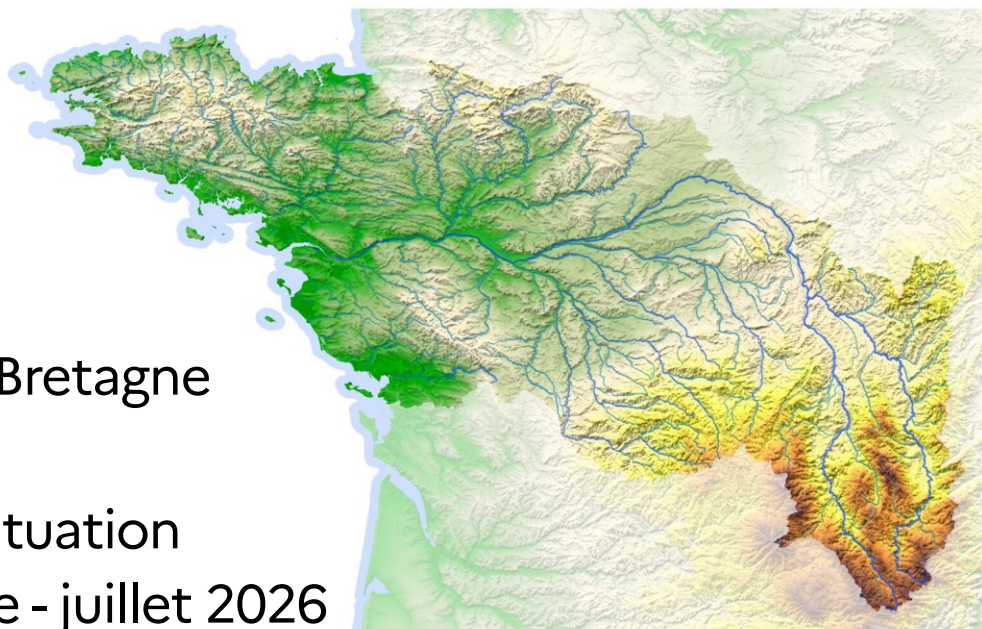




**PRÉFET
COORDONNATEUR
DU BASSIN
LOIRE-BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
De l'aménagement et du logement**



Bassin Loire-Bretagne

Bulletin de situation hydrologique - juillet 2026

Synthèse :

La pluviométrie du mois de juillet est déficitaire sur l'ensemble du bassin sauf sur le nord-est du Morbihan et en Haute-Loire grâce à des orages significatifs.

Les débits des cours d'eau sont inférieurs aux moyennes de saison, ils relèvent d'un mois de juillet particulièrement sec dans la grande majorité du bassin, dont l'axe Loire.

Les niveaux des nappes sont en baisse sur l'ensemble du bassin et sont majoritairement inférieurs aux moyennes de saison.

Le soutien d'étiage continue sur l'Allier et la Loire. Les mesures de restrictions sécheresse du niveau de la crise sont mises en œuvre sur la moitié du territoire du bassin. Les impacts sur les milieux naturels sont nombreux (rupture d'écoulement, mortalité piscicole, eutrophisation...).

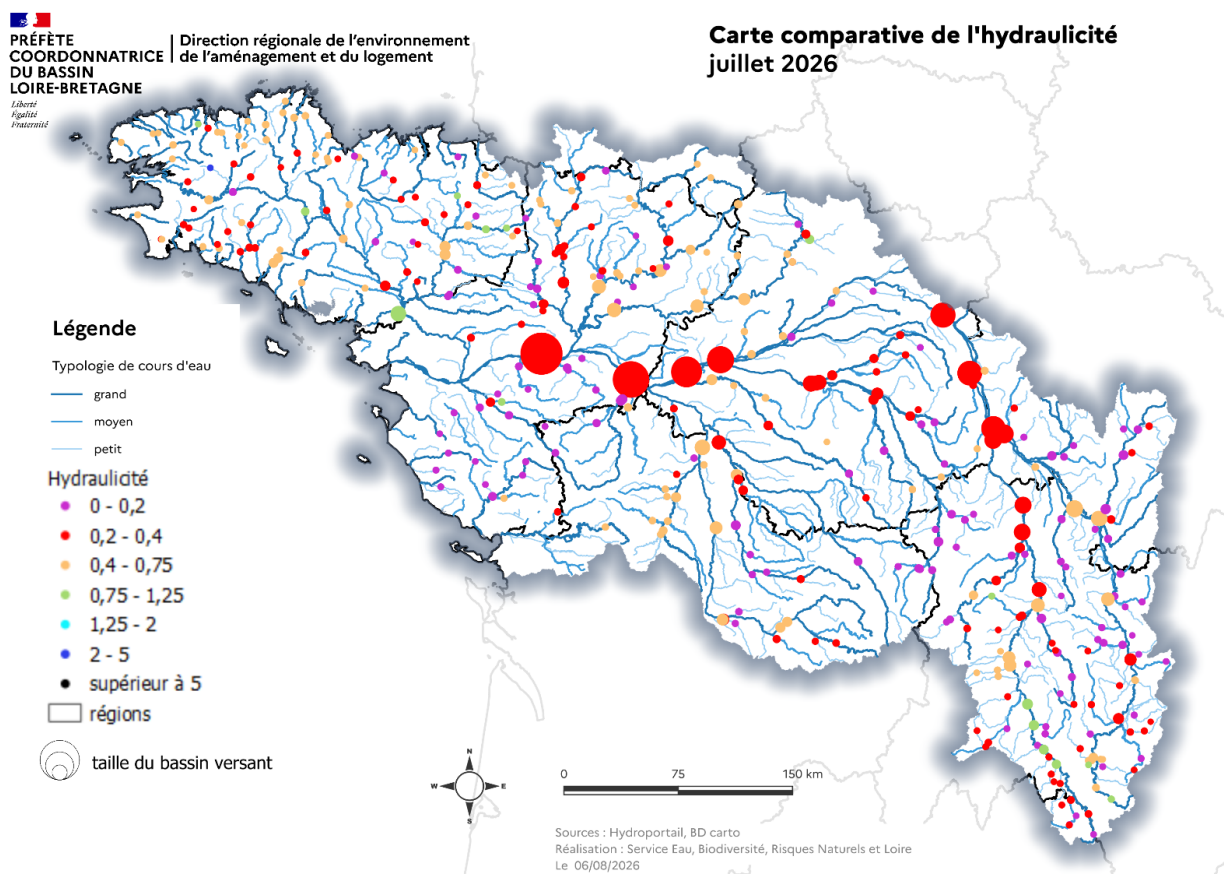
Au 5 août 2026, aucune rupture d'alimentation en eau potable en lien avec la sécheresse n'est déclarée sur le bassin Loire-Bretagne, mais la situation continue de se dégrader, aussi bien en nombre d'UDI qu'en population associée. Des UDI ont recours à des mesures exceptionnelles telles que le citernage ou la distribution d'eau en bouteille.

1.2 Cours d'eau

L'hydraulicité d'un cours d'eau est le rapport de son débit moyen mensuel comparé à sa moyenne mensuelle interannuelle. (Exemple : si l'hydraulicité est égale à 0,3 cela veut dire que le débit moyen mensuel mesuré est égal à 30% de la valeur moyenne habituelle des débits du mois considéré.)

Les moyennes mensuelles interannuelles sont calculées sur des plages de données différentes selon les stations (en fonction de la plage de données disponible). Il n'est donc pas toujours opportun de comparer les stations entre elles.

La carte ci-dessous nous informe de la situation à chaque station, en moyenne sur le mois.



L'anomalie de pluviométrie se répercute sur les débits des cours d'eau. La quasi-totalité des cours d'eau affichent des débits moyens mensuels inférieurs aux moyennes de saison. Les débits de la Loire sont caractéristiques d'une situation très sèche à partir du bec d'Allier. La situation de l'Allier est comparable dans sa moitié aval.

1.2.1 Réseau ONDE

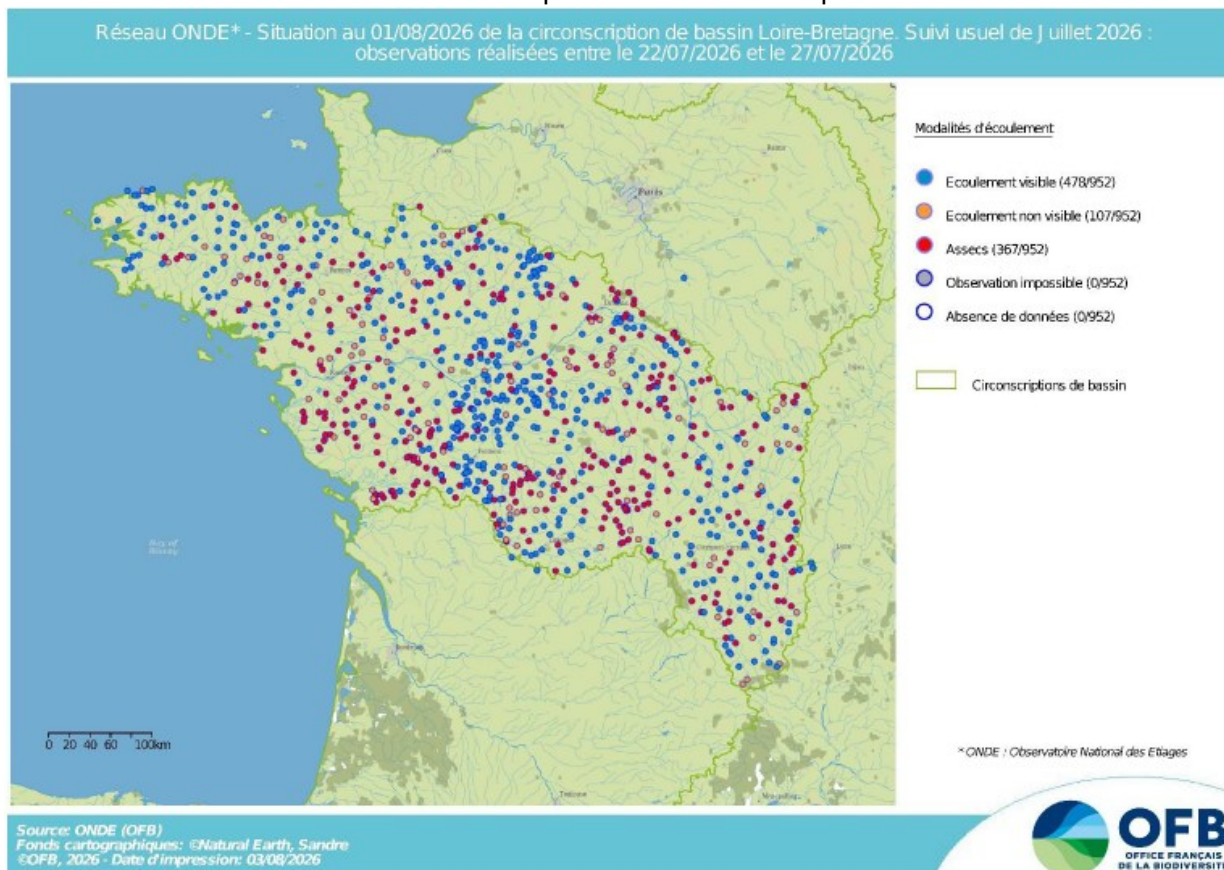
L'observatoire national des étiages (ONDE), mis en œuvre par l'OFB, présente un double objectif de constituer un réseau de connaissance stable sur les étiages estivaux et d'être un outil d'aide à la gestion de crise. Les stations ONDE sont majoritairement positionnées en tête de bassin versant pour apporter de l'information sur les situations hydrographiques non couvertes par d'autres dispositifs existants.

Sur le terrain, le niveau d'écoulement des cours d'eau est apprécié visuellement selon trois modalités de perturbations d'écoulement :

- « écoulement visible » : correspond à une station présentant un écoulement continu – écoulement permanent et visible à l'œil nu,
- « écoulement non visible » : correspond à une station sur laquelle le lit mineur présente toujours de l'eau mais le débit est nul,
- « assec » : correspondant à une station à sac, où l'eau est totalement évaporée ou infiltrée sur plus de 50 % de la station.

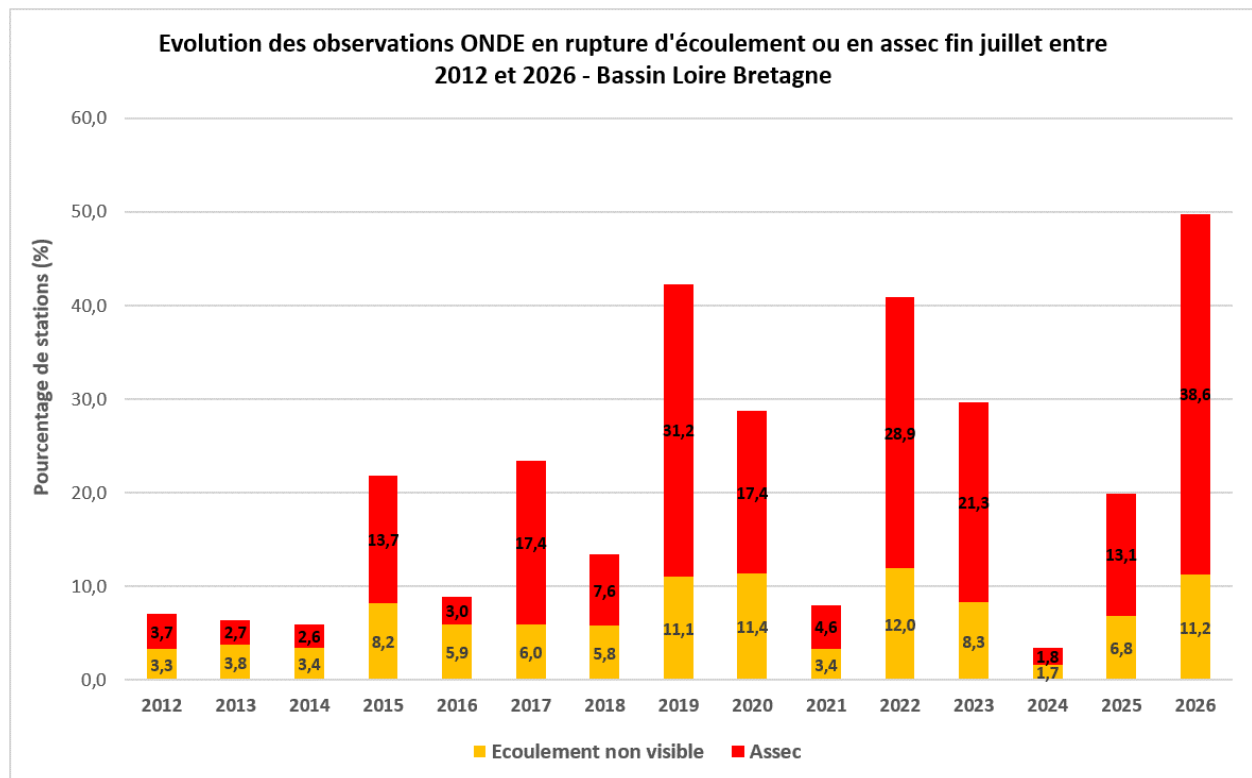
Le réseau ONDE s'organise selon deux types de suivi : un suivi usuel et un suivi complémentaire.

Le suivi usuel vise à répondre à l'objectif de constitution d'un réseau de connaissance. Les observations usuelles sont stables dans le temps de manière à constituer un jeu de données historiques permettant l'estimation de l'intensité des étiages estivaux par comparaison des informations obtenues avec celles des années antérieures. Le suivi usuel est réalisé mensuellement sur la période de mai à septembre.



La figure précédente représente les résultats du suivi usuel du mois de juillet. La moitié des stations est en écoulement visible mais pour 57 % d'entre elles les écoulements sont faibles. 107 cours d'eau sont en rupture d'écoulement (11 %) et 367 sont en assec (39 %).

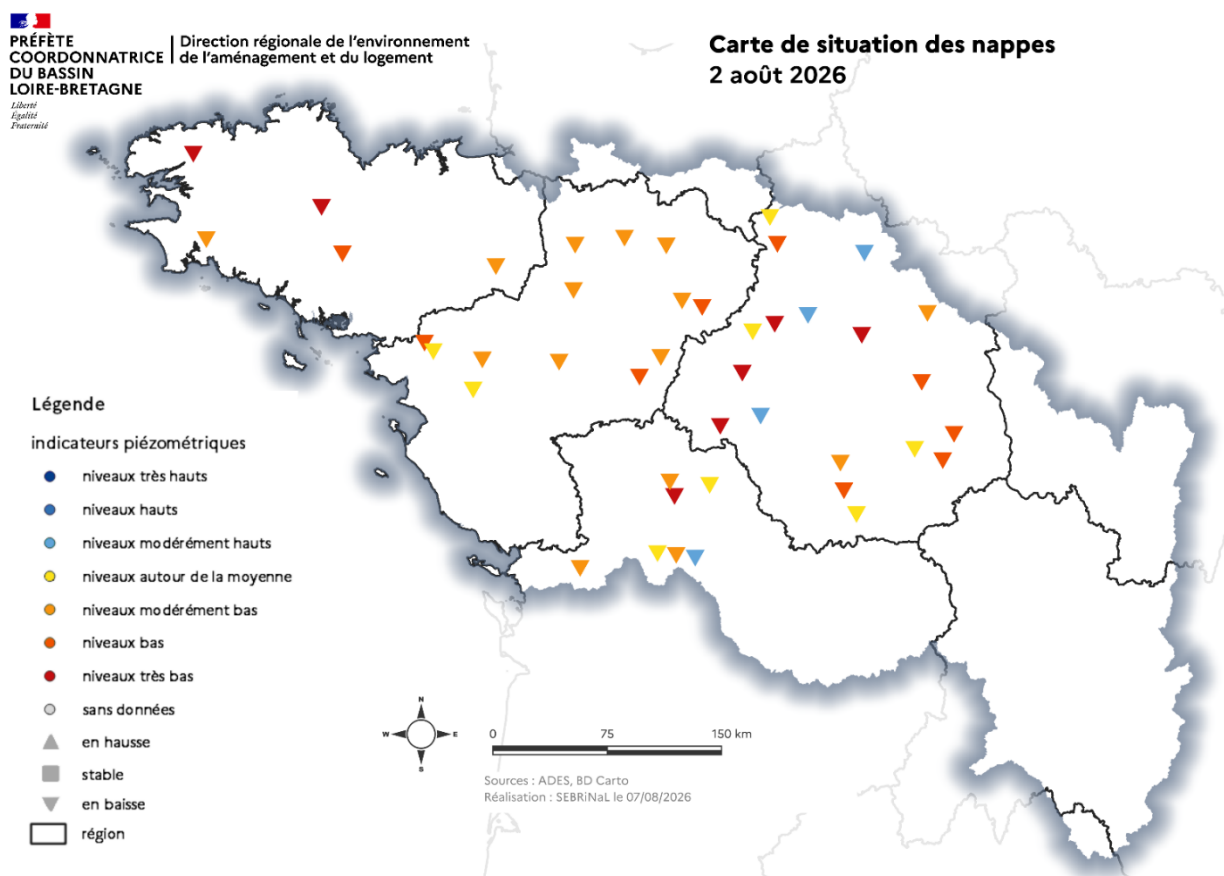
En juillet 2026, la situation est la plus critique observée depuis la mise en place du réseau ONDE en 2012, plus critique que 2019 et 2022, comme le montre le graphique ci-après.



Pour plus d'information, le bulletin complet de l'OFB concernant le bassin Loire-Bretagne est disponible en téléchargement sur le [site de la DREAL Centre-Val de Loire](https://www.dreal-centre-val-de-loire.fr/).

1.3 Nappes

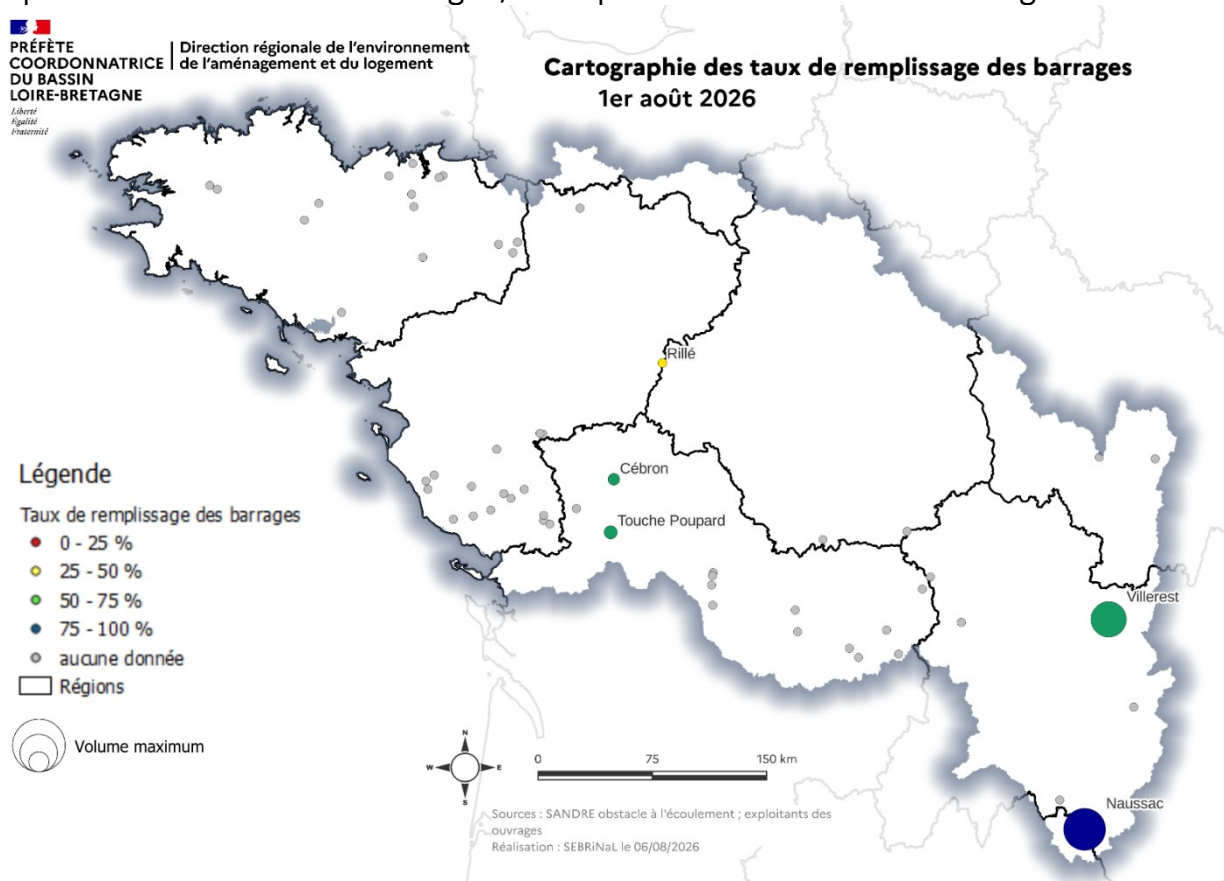
La carte ci-dessous présente les niveaux et les tendances des nappes du bassin. Les indicateurs présentés sont généralement des combinaisons de piézomètres. Leur niveau résulte de la moyenne des niveaux des stations qui les composent.



Les nappes sont toujours en phase de vidange. Les niveaux sont majoritairement inférieurs aux moyennes de saison. Quatre indicateurs (Beauce centrale, Beauce blésoise, Craie sud du 37 et Dogger du 86) sont à des niveaux modérément hauts. Huit indicateurs (18 %) se situent autour de la moyenne. La majorité d'entre eux (15 indicateurs soit, 35 %) sont à des niveaux modérément bas. Neufs indicateurs (21 %) sont à des niveaux bas et les sept restants (16 %) sont à des niveaux très bas, dont la nappe du Cénomani en Centre-Val de Loire et des nappes de socle.

1.4 Remplissage des retenues

Le niveau de remplissage des barrages donne une information sur l'état des réserves en eau utilisées majoritairement pour l'alimentation en eau potable, le soutien d'étiage ou l'irrigation. Le niveau d'un barrage dépend des conditions de remplissage mais également de sa courbe de gestion¹. La carte ci-dessous représente les barrages les plus importants du bassin Loire-Bretagne, bien que de nombreux autres ouvrages existent.



Le niveau du barrage de Villersrest a diminué rapidement afin de soutenir l'étiage de la Loire et a déjà atteint sa cote réglementaire du 15 septembre. Le barrage de Naussac est également sollicité pour soutenir l'étiage de la Loire en complément des apports réalisés pour l'Allier, mais partant d'un barrage plein son niveau reste haut, bien qu'inférieur à la moyenne.

¹ Par exemple un taux de remplissage de 30% peut paraître bas, mais si la courbe de gestion du barrage impose un remplissage de 30% à cette période de l'année, le barrage est rempli au maximum de sa capacité du moment.

2 Impacts sur les milieux naturels

Cette partie vise à caractériser par quelques exemples, la situation des milieux aquatiques en lien avec les conditions hydro-climatiques. Elle n'a pas vocation à être exhaustive et est alimentée à partir d'observations liées aux missions des agents de l'OFB.

2.1 Assèchement des cours d'eau et fragmentation des habitats



2.2 Phénomènes d'eutrophisation



Sur la gauche, deux photographies de l'Erdre à Nantes le 23 juillet. La photographie de droite représente la Loire à Ancenis le 18 juillet. Ces photos illustrent le développement

des algues qui caractérise le phénomène d'eutrophisation.

À Montjean sur Loire, les algues benthiques qui se décollent par masses flottantes centimétriques, recouvrant la Loire (5-30%), se déposent au bord à l'occasion de la baisse des débits. D'autres algues, filamenteuses, commencent à dériver dans la colonne d'eau (Débit de la Loire : 122 m³/s à Montjean. Marnage de 70 à 80 cm, coef 90).



La Mayenne à L'Huisserie (53) -
18/07/2026 @Laurent DELISEE SD53

Cyanobactéries dans l'ensemble de la
rivière Mayenne navigable



2.3 Mortalités piscicoles et thermie



La Loire à Ancenis - 20/07/2026
@J. MOURIN DR PDL



L'Ardoux à Dry (45) – Site du Bouchet
- 20/07/2026 @T. NIVARD

En Pays de la Loire, des cas de mortalité piscicole ont été signalés à l'OFB: sur les anguilles en Brière par exemple, dans les boires et bras de Loire et encore environ 1 000 poissons morts à Cholet dans l'étang du Mocrat, probablement due à la chaleur et à l'eutrophisation.

Un nombre anormalement élevé de mortalités ou de comportements de détresse préalables (nage perturbée et en plein jour) d'anguilles adultes (Mayenne, Loir, Sèvre Nantaise...) a été répertorié. Faute d'autopsie à ce stade, cela est probablement dû à un affaiblissement des individus lié à la répétition des épisodes de températures élevées.

2.4 Autres compartiments biologiques

Les effets la sécheresse se font aussi ressentir sur la faune et flore terrestre.

Une mortalité d'environ 400 mouettes rieuses et mélanocéphales (juvéniles non prêtes à l'envol) a été observée sur une île de Loire à Bou (45) début juillet.

Une mortalité importante de jeunes Busards Saint-Martin sur le secteur de la Grande Beauce dans les cultures céréalières a été aussi signalée (27 individus sur les 42 suivis par les associations naturalistes ont été retrouvés morts).

La végétation est aussi impactée : chutes de feuille précoces, arbres jaunis et desséchés sous l'effet des fortes chaleurs et du manque d'eau.

3 Impacts sur les usages

Les trente-six départements du bassin ont pris des mesures de restrictions sécheresse. La quasi-totalité d'entre eux ont mis en œuvre le niveau de crise sur au moins une partie de leur territoire.

Cela correspond à environ 7 % du territoire en vigilance, 15 % en alerte, 25 % en alerte renforcé et 53 % en crise, soit plus de la moitié de la surface du bassin Loire-Bretagne en crise.

En Bretagne, les réserves des barrages restent globalement satisfaisantes, mais les producteurs d'eau sont confrontés à une demande importante en lien avec les périodes de chaleur. Le soutien d'étiage est en place sur l'Aulne, le Blavet et désormais l'Elorn.

Le soutien d'étiage est toujours en cours sur l'Allier et la Loire. L'objectif de soutien d'étiage à Gien (Loire) a été fixé à 39 m³/s le 5 août. Il s'agit de l'un des plus bas objectifs fixés depuis la mise en place du soutien d'étiage.

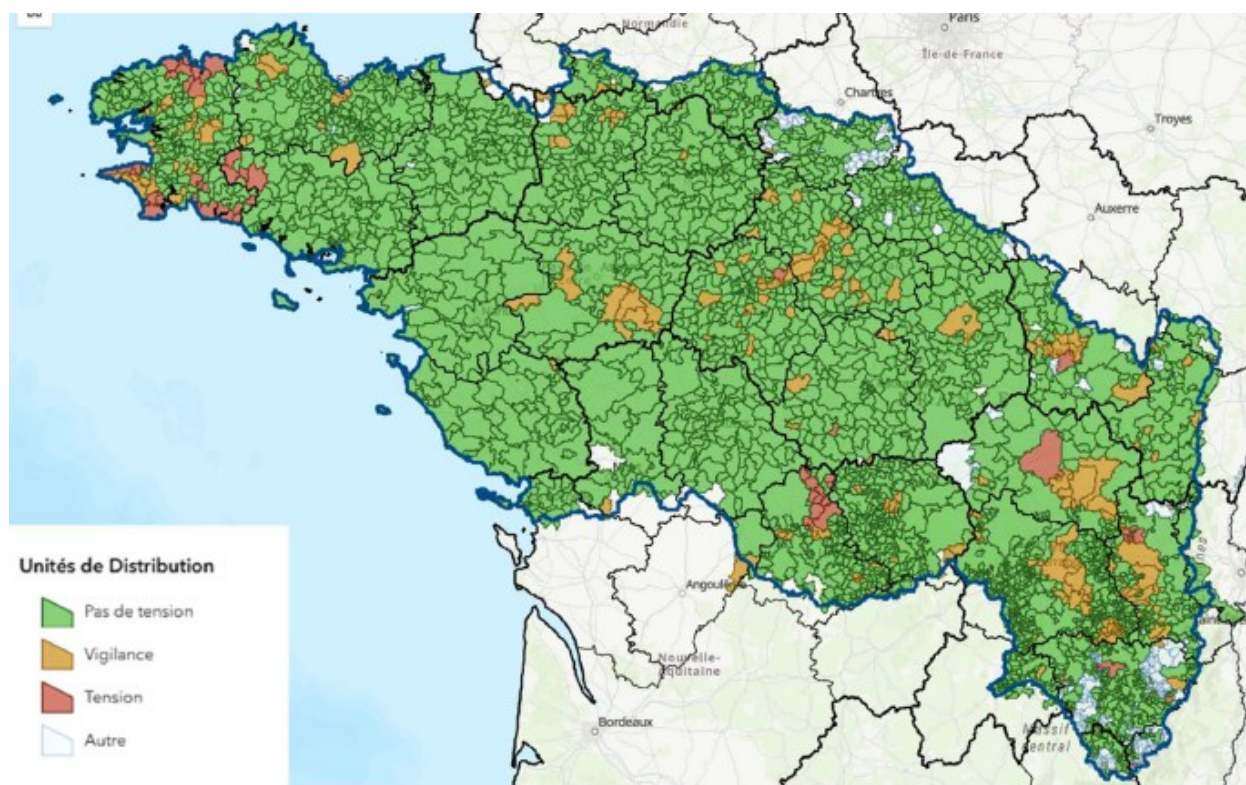
3.1 Alimentation en eau potable

L'ARS (agence régionale de santé) Centre-Val de Loire, ARS du bassin Loire-Bretagne a déployé l'outil Aquatension qui permet de recueillir les déclarations de tensions sur l'eau potable faites par l'ensemble des unités de distribution d'eau potable (UDI) du bassin.

Au 5 août 2026, aucune rupture d'alimentation en eau potable en lien avec la sécheresse n'est déclarée sur le bassin Loire-Bretagne, mais la situation continue à se dégrader, aussi bien en nombre d'UDI qu'en population associée.

Les tensions sont associées à une diminution de la productivité de la ressource et/ou à une forte hausse de la consommation en lien avec les vagues de chaleur successives.

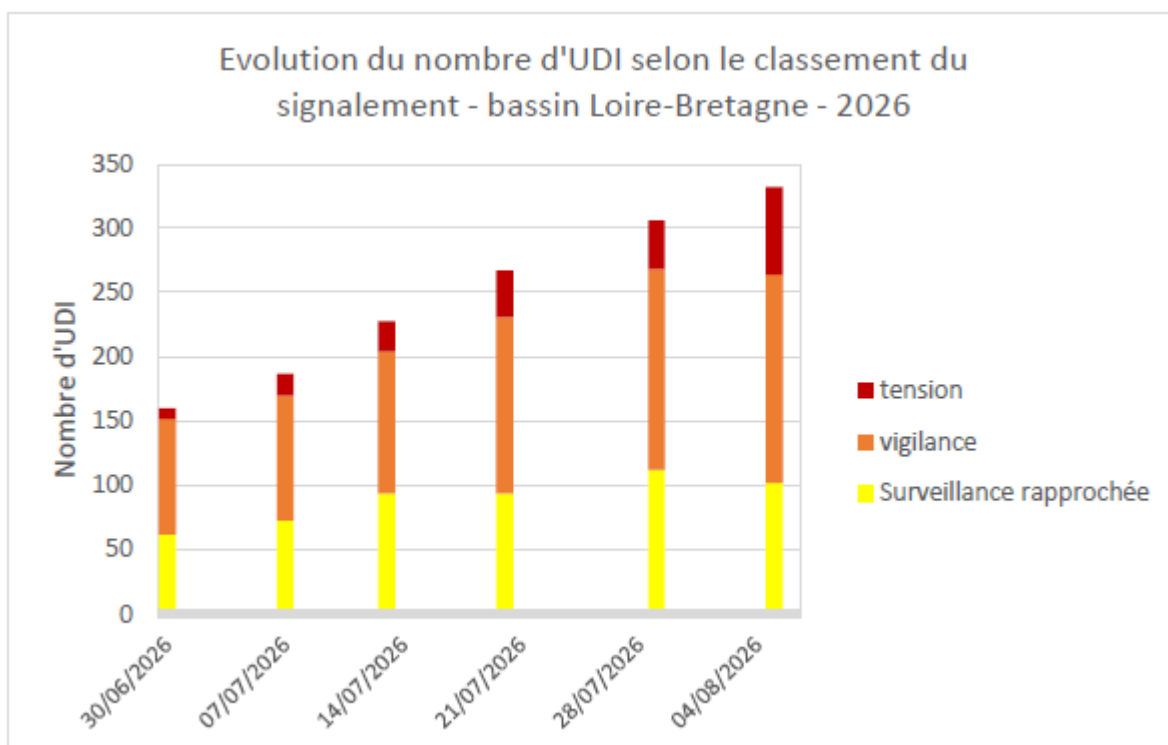
La carte ci-dessous représente l'état des déclarations dans l'outil Aquatension au 5 août 2026. Les UDI en vert (pas de tension) n'observent pas de tension particulière. Les UDI en orange (vigilance) sont en suivi rapproché ou ont activé des mesures de gestion non-exceptionnelles (interconnexions existantes, ressource déjà autorisée...). Les UDI en rouge (tension) sont celles qui ont activées des mesures exceptionnelles (citernage, interconnexion, autre ressource...). Pour les UDI en blanc (autre) les données ne sont pas disponibles à date.



332 UDI représentant plus d'un million d'habitants se déclarent en tension. Parmi elles, 68 UDI représentant environ 300 000 habitants ont mis en œuvre des mesures de gestion exceptionnelles (interconnexion, ressource alternative, citernage...).

Parmi celles-ci, 6 UDI sont alimentées par camion-citerne (région AuRA et BFC) et 1 UDI distribue des bouteilles d'eau (région CVL).

Ci-après, l'évolution du nombre d'UDI en surveillance rapprochée, vigilance ou tension sur le bassin Loire-Bretagne depuis fin juin.



4 Pour aller plus loin

Les bulletins de situation :

- [Auvergne-Rhône-Alpes](#)
- [Bourgogne-Franche-Comté](#)
- [Bretagne](#)
- [Centre-Val de Loire](#)
- [Normandie](#)
- [Occitanie](#)
- [Pays de la Loire](#)

Les sites nationaux :

- [BRGM](#)
- [OiEau](#)
- [ONDE](#)
- [Hydroportail](#)
- [VigiEau](#)

Les sites des gestionnaires de barrage :

- [Établissement public Loire](#)